

pas davantage sur le caractère de cette mission, n'ayant ni le temps, ni la liberté d'esprit nécessaires pour traiter un sujet si délicat avec tous les ménagements qu'il comportait. Il ne voulut pas d'ailleurs, à cause du désordre des temps, hasarder dans une lettre de si intimes confidences.

Quinze jours après avait lieu la bataille du Mans. La propriété patrimoniale des Frémeuse, comme celle des La Pave, était située dans le Perche, à une vingtaine de lieues du Mans. Dès que la comtesse de Frémeuse fut informée que l'armée en retraite s'approchait de cette ville, elle y accourut, espérant voir son fils au passage. Elle n'arriva que pour entendre, avec toutes les angoisses de son cœur maternel, les dernières explosions de la bataille. Le lendemain seulement, elle apprit de l'administration militaire prussienne que le chef d'escadron d'artillerie de Frémeuse, blessé et prisonnier, faisait partie d'un convoi qui était déjà en route pour l'Allemagne.

### III

Après un mois d'anxiété, madame de Frémeuse reçut de son fils une lettre datée de Hambourg : il était bien remis de sa blessure à la tête, mais il paraissait du reste accablé sous le double poids de sa douleur patriotique et de son deuil amical. Il s'informait affectueusement de madame de La Pave. — Sa mère lui répondit sans beaucoup de détails que madame de La Pave était exemplaire. Elle s'était enfermée à la campagne et n'y avait d'autre compagnie que celle de sa tante de Combaleu, ce qui était, suivant madame de Frémeuse, le comble de la mortification. Dans la correspondance qui suivit entre eux, Maurice fut plus d'une fois tenté de confier à sa mère l'étrange message dont Robert, à son lit de mort, l'avait chargé pour sa veuve. Mais il lui sembla toujours qu'une matière si confidentielle devait être traitée de vive voix et dans le tête-à-tête. Ce message cependant dont il s'était à peine souvenu au milieu des fièvres et du tumulte de sa vie militaire, commençait à le préoccuper très sérieusement depuis qu'il était condamné à l'inaction. Il y songeait alors nuit et jour, s'effrayant de plus en plus d'avoir à remplir une ambassade si extraordinaire auprès d'une femme qu'il n'avait pas même vue. Il essayait de se représenter la scène qui se passerait quand il s'acquitterait près d'elle de ce cruel devoir ; il cherchait les mots dont il se servirait ; il se figurait l'air confus et peut-être outragé de la jeune femme. Bref, plus il y pensait, plus la tâche lui paraissait embarrassante et profondément désagréable.

À peine rentré en France, après la paix, le commandant de Frémeuse fut incorporé dans l'armée qui combattit la Commune, et ce ne fut que dans les derniers jours de juin 1871 qu'il lui fut possible d'obtenir un congé et d'aller embrasser sa mère.

Dans la nouvelle période d'activité qu'il venait de traverser, son esprit s'était naturellement raffermi, mais sans pouvoir se délivrer entièrement du souci de sa pénible mission. Le moment était enfin venu de l'accomplir. Il avait résolu de prendre à ce sujet conseil de sa mère, dont il appréciait justement la sagacité, et, le soir même de son arrivée, après les longs épanchements du retour, il lui fit un récit détaillé des derniers instants de M. de La Pave, sans oublier la promesse solennelle que le mourant avait exigée de son amitié. Cette confiance produisit sur la vieille comtesse un effet extraordinaire : elle en parut pendant quelques minutes comme paraly-

sée, et sa parole, toujours assez abondante, en fut momentanément tarie. Elle joignait les mains avec éclat en regardant le ciel. Maurice, qui s'était attendu à quelques encouragements de sa part, demeura fort surpris et décontenancé devant une attitude qui semblait à peine explicable :

— Cola vous paraît bien délicat, ma mère, n'est-ce pas ? demanda-t-il.

— Délicat ! s'écria la vieille dame : — C'est monstrueux ! . . . Comment as-tu pu te charger d'une commission pareille ! . . . C'est monstrueux !

— Comment refuser un ami mourant ?

— Mais il avait le délire, mon enfant ! On n'exécute pas les volontés d'un homme qui a le délire ! . . . Ah ça, j'espère bien que tu n'as pas sérieusement l'intention d'aller troubler l'esprit et tourmenter la conscience de cette jeune femme par une communication si ridicule ?

— Je vous demande pardon, ma mère . . . Il est évident qu'une promesse faite dans de pareilles circonstances est absolument sacrée, et je ne peux pas y manquer.

— Mais voyons, mon ami . . . un homme qui a le délire ! . . . On lui promet tout ce qu'il demande, comme on promet la lune à un enfant !

— Robert n'avait pas le délire, ma mère, quand il m'a imposé ce devoir. Il était exalté par sa passion, mais parfaitement maître de sa pensée et de sa volonté. Il est mort confiant dans ma parole, et certainement je la tiendrai. Seulement, je vous avoue que la commission m'embarrasse extrêmement et que j'avais compté sur vos conseils pour m'aider à m'en tirer le mieux possible.

— Ah ! cher enfant, je t'aime bien . . . mais si tu espères que je me chargerai moi-même de faire la commission, je te déclare que je n'aurai pas ce cœur-là.

— Je ne vous demande pas cela, ma mère ; je n'y ai jamais songé . . . Je crois que les paroles, les prières de mon pauvre Robert auront plus d'autorité si elles sont transmises à sa veuve par celui qui les a recueillies de ses lèvres mourantes. Seulement, ce que je vous demande, à vous qui connaissez madame de La Pave, — qui est pour moi tout à fait une étrangère, — ce que je vous demande, c'est à quel moment vous me conseillez d'aborder avec elle la question fatale, avec quelles précautions, dans quels termes . . . et puis aussi comment vous supposez qu'elle accueillera ce message.

— Elle le trouvera abominable, de quelque façon que tu t'y prendras ! . . . ainsi tu peux être tranquille ! . . . Non, vraiment, on n'a pas idée de condamner une jeune femme de vingt-trois ans, — et une jolie femme, qui plus est — à rester veuve jusqu'à la fin de ses jours ! . . . C'est barbare ! c'est immoral ! ça dépasse l'imagination !

— Ma chère mère, dit Maurice en lui prenant affectueusement ses mains et en lui parlant dans les yeux, qui est-ce qui m'a appris quand j'étais tout petit qu'une parole d'honneur ne se discute pas, et que, quand on l'a donnée, il faut la tenir ou mourir ?

Elle l'embrassa :

— Tu es un bon fils, dit-elle avec émotion, et un brave homme . . . Je te demande pardon . . . mais jamais je n'ai été aussi contrariée de ma vie !

— Contrariée ! répéta M. de Frémeuse, tout surpris et la regardant.

Elle se troubla et rougit.

— Sans doute, ajouta-t-elle avec embarras, je me mets à la place de cette jeune femme, qui va être très ennuyée, et qui va te prendre en grippe par-dessus le marché ! . . . Sans compter qu'elle ne t'aime déjà pas trop !